

Nanterre, mardi 11 octobre 2022

CONTACTS :

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59

Cathy BRUNO

Cheffe de cabinet

Cabinet du maire et des élu.e.s

Ville de Nanterre

cathy.bruno@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29

06 34 13 91 90

## Tensions au Lycée Joliot-Curie : la ville de Nanterre appelle au calme et au dialogue

La ville de Nanterre tient à exprimer son inquiétude face au climat de tension qui règne aux abords du lycée Joliot Curie à Nanterre depuis hier, et appelle à un retour au calme et à un dialogue avec les représentants des lycéens.

Les élèves qui sont à l'origine d'une mobilisation engagée depuis le début de la semaine ont diffusé un communiqué dans lequel ils revendiquent « **le retour de l'aide aux devoirs** », ainsi que « **l'arrêt immédiat des dérives autoritaires de la direction** ».

Le rassemblement organisé ce matin devant l'établissement, et qui a réuni environ 150 personnes, a dégénéré en affrontements avec la police, qui a fait usage de gaz lacrymogènes et de grenades de désencerclement. Suite à des jets de projectiles et des tirs de mortiers, onze jeunes ont été interpellés et placés en garde à vue. Les parents de plusieurs de ces jeunes ont été reçus à la mairie de Nanterre.

La ville de Nanterre condamne fermement tout acte de violence, et apporte son soutien à l'ensemble de la communauté éducative du lycée – enseignants, élèves, personnels et parents – qui aspirent à ce que leur établissement, qui connaît une dynamique positive depuis plusieurs années, bénéficie des meilleures conditions d'accueil et de réussite.

La ville de Nanterre a pris plusieurs dispositions pour créer les conditions d'un retour à une situation apaisée. Une équipe de médiateurs est présente sur place, ainsi que des élus municipaux qui ont dialogué avec des jeunes, des enseignants et des parents. La ville de Nanterre remercie également les parents qui se mobilisent pour contribuer à cet apaisement.

La ville de Nanterre demande à l'Education nationale de privilégier le dialogue avec les représentants des élèves et de prendre des mesures pour répondre favorablement à la revendication légitime d'un retour du dispositif d'aide aux devoirs. Cette demande témoigne d'une volonté des lycéennes et des lycéens de réussir leurs parcours et de donner une image valorisante de leur établissement.

\*\*\*